

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
**JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE**
2, Place du Martray
22270

☎ 02.96.31.61.62
mairie@jugonleslacs-cn.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS – COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoint, M. Jacky GILLET (arrivé à 18h50), Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART, (arrivée à 18h50) M. Alexis POIDEVIN, M. Thierry LÉBOUCHER, M. Denis KEURMEUR (arrivé à 18h20)

POUVOIRS : Mme Marie-Sergine BEZARD a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN

Absents : M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : Mme Mauricette DIRR

Objet de la Délibération
n°2023-030

Date de la convocation et d'affichage : 31 mars 2023

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	19

- DEMANDE D'AIDE FONDS VERT POUR L'AMENAGEMENT D'ENSEMBLE DE LA MAIRIE/FRANCE SERVICES : Projet réhabilitation et extension des locaux de la mairie et France Services avec passage semi-couvert et aménagement extérieur

Le Conseil Municipal a approuvé par délibérations du 19 mai 2022, du 11 juillet 2022 l'attribution des lots du marché de travaux de requalification de l'îlot Mairie-France Services ainsi que l'avenant n°1 de 109 523.46 € (délibération du 19 janvier 2023) pour un montant total de 2 483 549.08 € HT.

Ce projet s'inscrit dans le nouveau dispositif de l'Etat « Le Fonds vert » pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires et M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de solliciter l'aide de l'Etat, dans le cadre du fonds vert.

Le Conseil municipal, décide de solliciter l'Etat pour une demande d'aide « fonds vert » sur ce dossier d'aménagement d'ensemble de l'îlot de la Mairie et approuve le plan de financement suivant :

Dépenses HT		Recettes	
		DETR 2023 :	250 000.00 €
Acquisitions :	161 205.82 €	DSIL 2023 :	174 000.00 €
Etude de sols :	11 250.00 €	DETR(2022) :	250 000.00 €
Maîtrise d'œuvre :	215 100.01 €	Région :	99 885.00 €
Montant des travaux :	2 483 549.08 €	Département :	214 632.00 €
		Région (Bien vivre en Bretagne) :	45 121.00 €
		Fonds vert	1 263 000.00 €
		Commune (autofinancement 20%) :	574 466.91 €
Total :	2 871 104.91 €	Total :	2 871 104.91 €

Le secrétaire de séance, Mauricette DIRR



Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

